

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET DE L'ARTISANAT



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM
SIZED ENTERPRISES, SOCIAL
ECONOMY AND HANDICRAFTS



ANNUAIRE STATISTIQUE DES PMEESA 2021

NOTE D'ANALYSE



JUIN 2022

Avant-propos

L'un des défis majeurs à relever par notre pays en vue de l'atteinte de son émergence à l'horizon 2035 est la Transformation Structurale de son économie, qui est le pilier central de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30), cadre de référence de la mise en œuvre de la seconde phase de la « Cameroun Vision 2035 ». A cet égard, le secteur privé, dominé par les Petites et Moyennes Entreprises (PME), constitue un acteur majeur de cette dynamique. Malgré leur fragilité et leur taux de mortalité élevé, les PME contribuent à la création des richesses et des emplois. Il est à noter que le tissu économique camerounais est composé à 99,8% des PME, dont 79,32 % sont de Très Petites Entreprises (TPE), 19,43 % de Petites Entreprises (PE), et 1,25 % de Moyennes Entreprises (ME). Suivant la répartition par secteur d'activité, ces acteurs de notre tissu productif se retrouvent à 84,2% dans le secteur tertiaire, 15,63% dans le secteur secondaire et seulement 0,17% dans le secteur primaire. Leur efficacité dépend non seulement de leurs capacités financières, des compétences de leurs promoteurs, des opportunités du marché, mais davantage de la qualité des politiques publiques qui y sont définies.

Au regard des objectifs de la SND30 en matière d'industrialisation, il est urgent d'accompagner nos différentes cibles afin que celles-ci favorisent le changement de structure de l'économie camerounaise conformément aux standards des pays émergents à l'horizon 2030.

Actuellement, le secteur tertiaire est prépondérant et dominé par des PME fragiles, opérant dans les prestations de services et fournitures diverses. La dynamisation des secteurs primaire et secondaire s'impose pour accroître la production locale de matières premières et favoriser la transformation des produits en faveur du « mix import/substitution et promotion des exportations ».

Il est à souligner que l'environnement économique du Cameroun n'a pas été des plus favorable en 2021, avec une année marquée par une reprise timide des activités économiques du fait de la persistance de la crise sanitaire. On observe une inflation généralisée résultant de la hausse des principaux biens de consommation de masse et à la forte demande sous-régionale des matières premières agricoles. Nos PME, OES et Artisans considérablement touchés par cette situation, ont connu une reprise timide grâce aux mesures de soutien à l'économie.

Dans un contexte de Gestion Axée sur les Résultats, il est important de disposer d'un mécanisme de suivi-évaluation de la performance des politiques publiques afin de mieux

accompagner nos cibles pour qu'elles jouent efficacement leur rôle de catalyseur de la transformation structurelle de l'économie.

C'est dans cette dynamique que mon département ministériel a élaboré cette 11^{ème} édition de l'annuaire statistique sur les Petites et Moyennes Entreprises, les Organisations d'Economie Sociale et les Artisans. Ce document constitue un tableau de bord statistique sur les PMEESA et facilite l'évaluation des résultats des politiques publiques mises en œuvre en faveur de ceux-ci en vue de porter le Cameroun à l'atteinte de ses objectifs d'industrialisation à l'horizon 2030.

Sommaire

Avant-propos	i
Liste des tableaux	iv
Liste des graphiques	iv
Liste des encadrés.....	iv
Liste des Annexes.....	iv
Sigles conventionnels et abréviations	v
Introduction	1
Chapitre 1 : Analyse de la situation démographique des PMEESA	3
1. Situation des PME.....	3
1.1 Analyse du stock des entreprises en 2021	3
1.2 Analyse des créations d'entreprises sur la période 2016-2021.....	5
2. Démographie des créations des Organisations de l'Economie Sociale	8
3. Structure des enregistrements des Artisans dans les Bureaux communaux.....	9
Chapitre 2 : Situation économique	11
1. Synthèse de la situation économique du Cameroun en 2021	11
2. Niveau d'inflation	11
3. L'import/substitution et la made in Cameroon dans un contexte inflationniste	13
Chapitre 3 : Défis et perspectives pour les PMEESA	14
1. Défis pour les PMEESA	14
2. Perspectives pour les PMEESA	15
Conclusion.....	17
Annexe	vi

Liste des tableaux

Tableau 1: Récapitulatif du stock d'entreprises suivant le secteur d'activité et la typologie 4

Tableau 2: Evolution de l'inflation selon l'origine du produit 12

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition du stock des PME par région..... 4

Graphique 2 : Evolution des PME créées sur la période 2016-2021 5

Graphique 3: Evolution de la croissance économique et des PME créées (%)..... 5

Graphique 4: Répartition des PME créées en 2021 par Région et selon la forme juridique.... 6

Graphique 5: Répartition des PME créées en 2021 par Région selon la typologie d'entreprise
..... 7

Graphique 6: Répartition des PME créées en 2021 selon le secteur d'activité (%)..... 8

Graphique 7: Répartition des OES créées selon le secteur d'activité et selon la branche
d'activité 8

Graphique 8: évolution des enregistrements des artisans dans les bureaux communaux 9

Graphique 9: Répartition des enregistrements des artisans par type d'artisanat (%)..... 10

Liste des encadrés

Encadré 1 : Méthodologie d'estimation des entreprises en activité en 2021 3

Liste des Annexes

Annexe 1 : Equipe de rédaction vi

Sigles conventionnels et abréviations

CFCE	Centre des Formalités de Création des Entreprises
COVID-19	Corona Virus Disease 2019
EI	Entreprise Individuelle
ETS	Etablissement
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
GIC	Groupe d'Initiative Commune
INS	Institut National de la Statistique
JCP	Journées de Coopération et de Partenariat
JNES	Journée Nationale de l'Economie Sociale
JNPME	Journée Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
ME	Moyenne Entreprise
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
OES	Organisation de l'Economie Sociale
PE	Petite Entreprise
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMEESA	Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGE	Recensement Général des Entreprises
SA	Société Anonyme
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SIARC	Salon International de l'Artisanat du Cameroun
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
TPE	Très Petite Entreprise
UES	Unités de l'Economie Sociale
UPA	Unité de Production Artisanale

Introduction

L'année 2021 a été marquée par une reprise de l'activité économique suite à la récession observée en 2020 due aux effets de la pandémie de Covid-19 et aux tensions sécuritaires. Le Fonds Monétaire International estime la croissance du PIB en 2021 à 3,5% soit un rebond par rapport à l'année précédente. Cette reprise fait suite à la mise en œuvre par le Gouvernement d'un ensemble de mesures en faveur de la relance économique à savoir : la définition d'une politique budgétaire restrictive, l'adoption d'un plan de soutien à l'économie (Fonds CAS Covid). A ces éléments s'ajoutent le fonds d'urgence du FMI (Programme économique et financier) et la reprise économique mondiale favorable à l'ouverture des économies au profit de l'accroissement du volume des exportations des principales matières premières (cacao, café, bananes, coton) en provenance du Cameroun.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la seconde phase de la Vision 2035 place la transformation structurelle de l'Economie Camerounaise au centre des actions à mener sur la décennie 2020-2030. Pour se faire, le Cameroun devra améliorer ses capacités de production pour accroître le volume de la production à même de favoriser le mix « import -substitution et promotion des exportations ». La mise en œuvre de cette politique permettra au pays de se concentrer sur la production des produits pour lesquels il dispose un avantage comparatif afin de favoriser l'autosuffisance alimentaire et densifier les exportations. La position géographique qu'occupe le pays dans la zone CEMAC lui permet également de diversifier les circuits de commercialisation des produits locaux à même de favoriser la compétitivité de son économie.

En 2021, le taux d'inflation s'est établi à 2,3 %. Malgré la tendance baissière de ce taux par rapport à 2020, les coûts des matières premières et de certains produits de consommation de masse sont en hausse permanente notamment les céréales, les huiles végétales, les viandes et les produits laitiers dans le pays, doublée des répercussions de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Aussi, la contribution des produits importés à cette inflation est plus importante que celle des produits locaux courant cette année. Ceci met en exergue la nécessité et l'urgence de la mise en œuvre effective des politiques publiques adaptées en faveur de l'accroissement de l'offre locale en des produits de consommation de masse.

Le MINPMEESA qui appartient au sous-secteur « Industries et Services », dans la réalisation des objectifs du Gouvernement, intervient à travers la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant l'amélioration de l'environnement des PMEESA ainsi que leur développement. Les actions visant la transformation structurelle prônée par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) sont en cours avec l'implémentation de sa Nouvelle cartographie de programme arrimée à cette stratégie. La production de l'annuaire statistique

par le MINPMEESA depuis quelques années constitue un instrument de suivi et évaluation de mise en œuvre des politiques publiques en liaison avec la SND30, et définies pour le secteur des industries et services auquel il appartient. Le rapport d'analyse qui accompagne cet annuaire permet de mieux appréhender la situation décrite par les données sur le terrain. Il permet d'une part, d'analyser la situation démographique des PMEESA et d'autre part, de présenter la situation économique en termes de défis et de perspectives.

Chapitre 1 : Analyse de la situation démographique des PMEESA

Ce chapitre est conçu pour présenter et analyser les données sur la démographie des Petites et Moyennes Entreprises, des Organisations de l'Economie Sociale et des Artisans

1. Situation des PME

1.1 Analyse du stock des entreprises en 2021

Les dernières données sur la démographie des entreprises en activité au Cameroun sont celles de l'Institut National de la Statistique publié en 2016 (RGE-2). Les éléments ci-après ont permis d'estimer le stock des entreprises en activité au Cameroun à **324 889** pour un stock de PME évalué à **324 250 pour l'année 2021** :

- les effets de l'évolution des PME sur le PIB suivant les 3 secteurs d'activité (Primaire, Secondaire et Tertiaire) ;
- la prise en compte de la pandémie à Covid-19 dont le premier cas a été notifié en mars 2020 au Cameroun ;
- les prévisions de l'évolution de certains indicateurs macroéconomiques dans la SND30.

Encadré 1 : Méthodologie d'estimation des entreprises en activité en 2021

L'estimation du stock des PME s'est faite en deux (02) temps :

- (1) **De 2016 à 2019** : il a s'agit de capter les effets de l'évolution des PME sur le PIB camerounais au cours de cette période sur les 3 secteurs d'activité (Primaire, Secondaire, Tertiaire).

Données utilisées :

- Évolution du nombre de PME entre 2009 et 2016 (RGE 1 et RGE 2)
- Evolution du PIB sur la période 2016 - 2019 suivant les 3 secteurs d'activité

Contrainte prises en compte : crise anglophone et guerre à l'Extrême-nord contre la secte Boko Haram

Pour ce qui est du stock en 2020, il a été estimé en prenant en compte les effets de la pandémie à covid-19 dont le premier cas a été notifié au Cameroun en mars 2020.

(2) **Prévision sur le stock entre 2021 et 2030**

La méthode utilisée pour l'estimation du stock des PME est la MEGCD (Modèle d'Equilibre Général Calculable Dynamique). L'intérêt de cette méthode est qu'elle modélise l'ensemble de l'économie en fournissant un cadre cohérent et interdépendant des agents économiques ainsi que des facteurs de production détenus par ceux-ci, et évaluent les effets probables des politiques d'offre et de demande sur l'économie dans son ensemble.

Données utilisées :

- Matrice de comptabilité sociale de 2019	- Commerce extérieur (DGD)
- Matrice Standard de l'Economie Camerounaise en 2019 (Macro-SAM)	- Situation monétaire et financière du Cameroun
- Tableau des Operations Financières et Economiques	- Tableau Resource et Emploi et les données provenant des comptes nationaux du Cameroun pour l'année 2019
- Balance de paiement	- Objectifs chiffrés de la SND30 à l'horizon 2030

Hypothèses :

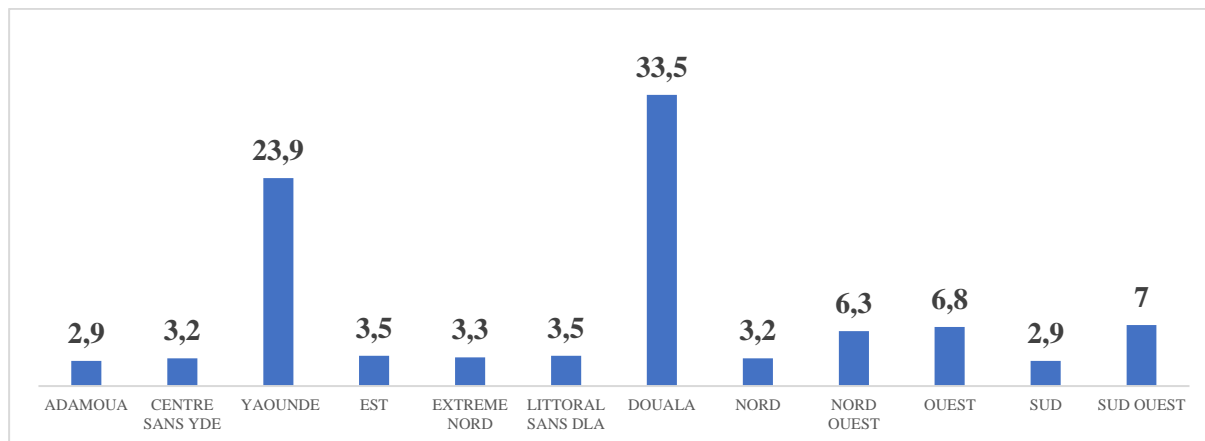
- les effets de propagation du Covid se sont faits par le canal de la demande (baisse du revenu des agents) et par le canal de l'offre (baisse de la quantité des facteurs de production) ;
- l'offre totale de travail est exogène et dépend du taux de croissance démographique de la population ;
- l'offre en capital de chaque branche est exogène et se déprécie au fil du temps ;
- les transferts entre agents sont supposés exogènes ainsi que le niveau des dépenses publiques.

Les résultats issus de ce modèle résultent de la résolution d'un système de 28 équations présentées en annexe.

Ce modèle permet d'obtenir les évolutions souhaitées du nombre d'entreprises jusqu'en 2030. Ces proportions sont appliquées au stock d'entreprises dénombrées par le RGE-2 en 2016 pour obtenir les valeurs (nombre d'entreprises) sur les périodes identifiées. La désagrégation de ce stock selon la forme juridique, la typologie et la région est déduite du RGE-2.

Avec l'application de cette méthodologie d'estimation, la structure de entreprises existant sur l'étendue du territoire national s'apparente à celle décrit par le RGE-2 notamment avec la forte concentration des entreprises dans les métropoles Douala et Yaoundé, et la prépondérance des entreprises du secteur tertiaire.

Graphique 1 : Répartition du stock des PME par région



Source : MINPMEESA/nos estimations

Douala et Yaoundé concentrent 57,4 % des PME en activité au Cameroun.

Tableau 1 : Récapitulatif du stock d'entreprises suivant le secteur d'activité et la typologie

	2016		2019 (e)		2020 (e)		2021 (e)	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secteur d'activité (PME)								
Primaire	342	0,17	358	0,12	360	0,12	365	0,11
Secondaire	31 694	15,63	63 204	21,99	49 551	17,15	62 370	19,24
Tertiaire	170 710	84,2	223 814	77,88	238 939	82,72	261 515	80,65
Total	202 746	100	287 376	100	288 850	100	324 250	100
Typologie								
EI/ETS	196 664	97	278 755	97	280 184	97	314523	97
SARL	3 649	1,8	5 173	1,8	5 199	1,8	5836	1,8
SUARL	811	0,4	1 149	0,4	1 155	0,4	1297	0,4
SA	608	0,3	862	0,3	867	0,3	973	0,3
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE	203	0,1	287	0,1	289	0,1	324	0,1
ORGANISATION DE L'ECONOMIE SOCIALE	406	0,2	575	0,2	578	0,2	649	0,2
AUTRE FORME	405	0,2	575	0,2	578	0,2	648	0,2
GE	406	0,2	575	0,2	578	0,2	649	0,2
TOTAL	203 152	100	287 951	100	289 428	100	324 899	100

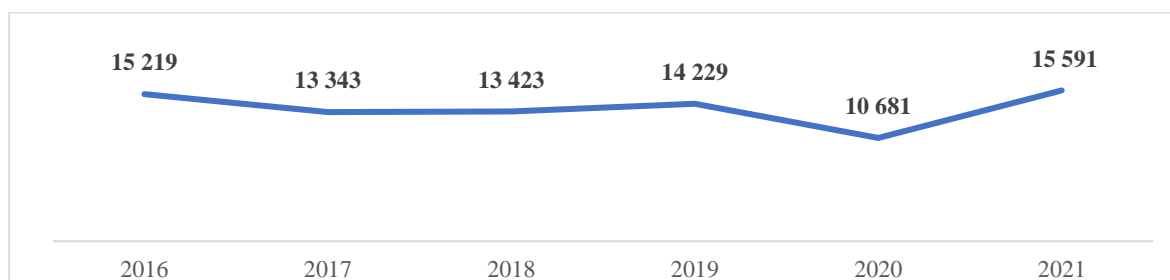
Source : MINPMEESA

(e) : nos estimations

1.2 Analyse des créations d'entreprises sur la période 2016-2021

Les Centres de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE) représentés dans les dix (10) régions que compte le pays, sont en charge de toutes les modalités de création juridique d'une entreprise. Au cours de l'année 2021, on dénombre 15 591 entreprises créées par l'intermédiaire de ces structures. Sur la période 2016-2021, les CFCE ont procédé à la formalisation de 82 486 PME.

Graphique 2 : Evolution des PME créées sur la période 2016-2021

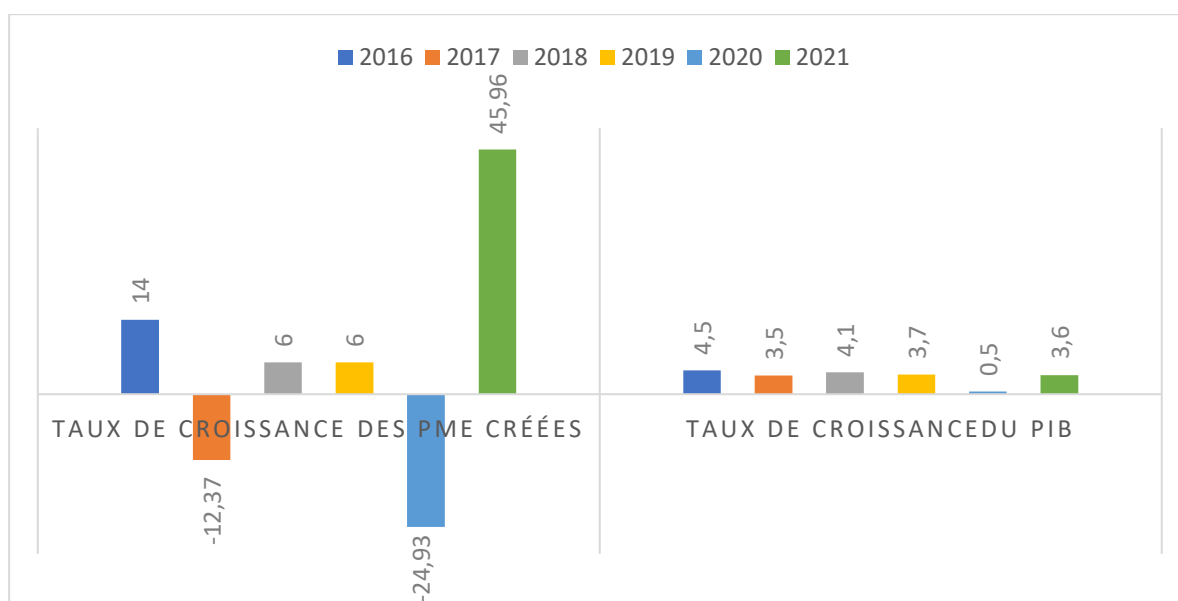


Source : CFCE (2016-2021)

Bien que l'ampleur ne soit pas la même d'une année à une autre, l'évolution des créations d'entreprises suit celle de l'activité économique du pays et donc prend en compte les différents chocs auxquels elle fait face.

Avec les effets de l'application des mesures de résilience sanitaire pour endiguer la pandémie, et la baisse des activités observée dans certains secteurs de l'économie, la motivation de faire enregistrer son entreprise a été moins perceptible courant l'année 2020. Cependant avec la reprise des activités et l'ouverture de l'économie, on dénombre 4 910 formalisations en plus par rapport à l'année précédente, soit une croissance de 45,96 % en 2021.

Graphique 3: Evolution de la croissance économique et des PME créées (%)



Source : MINPMEESA

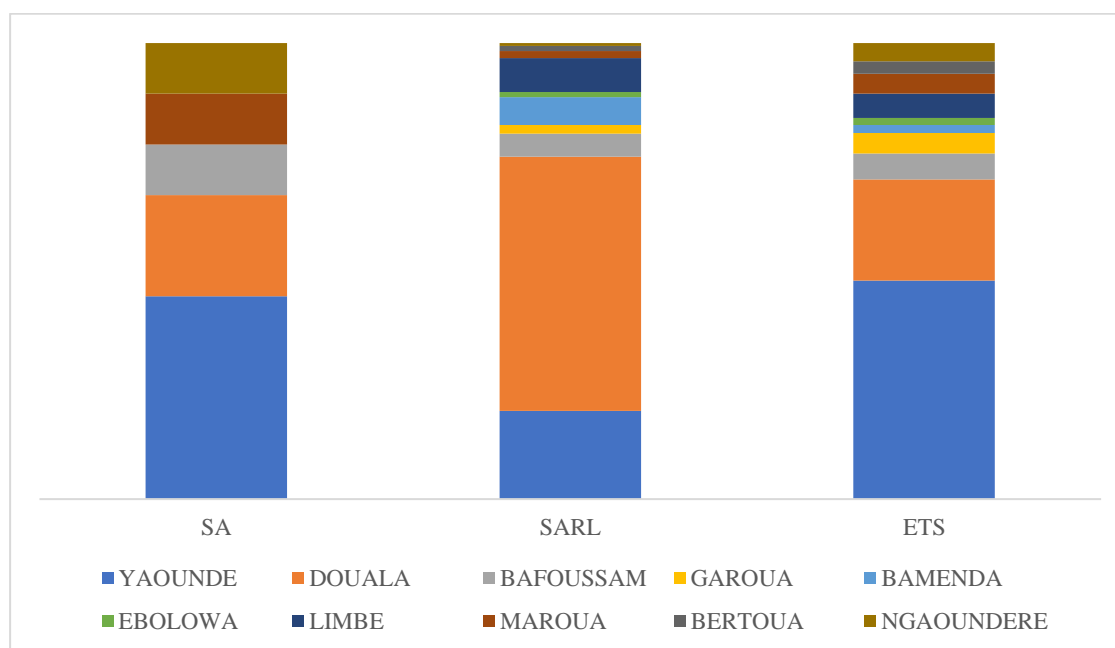
Source : INS, nos calculs

- Structure des PME créées dans les CFCE en 2021 suivant la forme juridique

De manière générale, la répartition des entreprises créées sur l'étendue du territoire national selon la forme juridique montre que les Entreprises Individuelles (61,63 %) et les SARL (36,96 %) sont les plus représentées en 2021. En prenant en compte l'effet du choc Covid-19 en 2020 dans l'estimation du Taux de Croissance Moyen Annuel (TCMA), l'étude de l'évolution des données de création des entreprises sur la période 2016-2021 révèle que, bien que les EI (TCMA_{EI} + 6,62%) soient prédominantes, les SARL (TCMA_{SARL} +26,45%) croissent plus rapidement.

En prenant en compte la désagrégation régionale, les créations d'entreprises dans les chefs-lieux des régions du Centre et du Littoral sont les plus importantes (72,08 %). Les créations d'entreprises à Douala sont prédominées par les SARL (55,66 %) par contre à Yaoundé ce sont les ETS (47,93 %) qui sont majoritaires.

Graphique 4: Répartition des PME créées en 2021 par Région et selon la forme juridique



Source : CFCE 2021, nos calculs

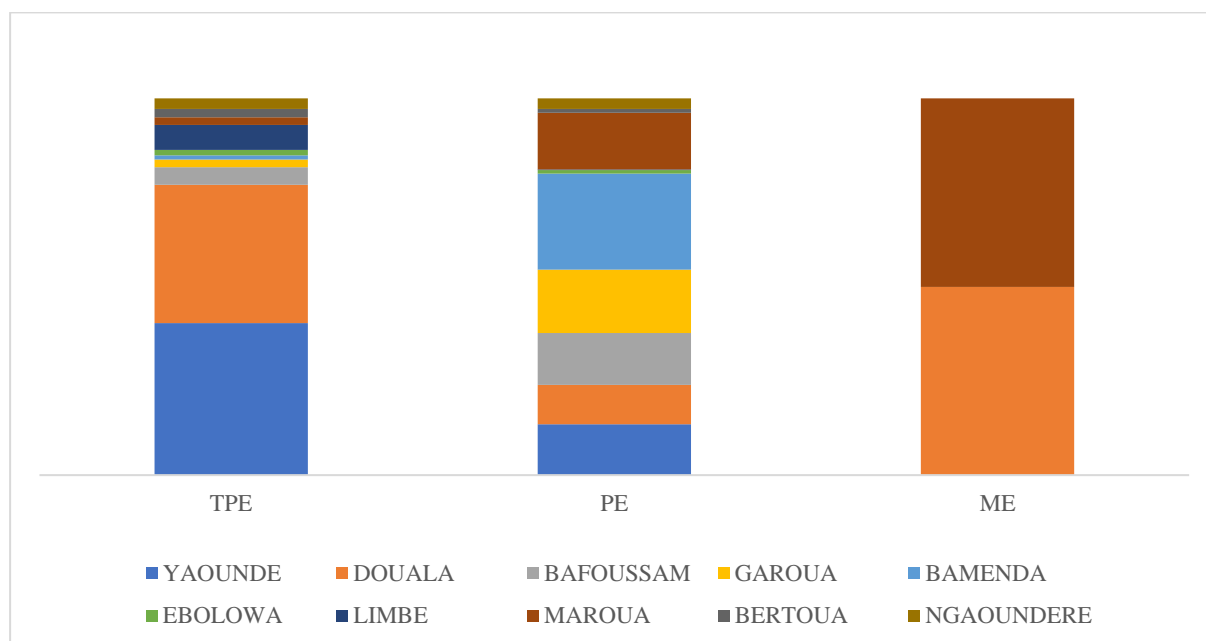
La prédominance des créations des Etablissements dans la ville de Yaoundé trouve une justification par la spécificité de cette ville qui regroupe l'ensemble des services publics de l'Etat et donc d'un pourcentage élevé du budget de fonctionnement de celui-ci. Les activités de ces ETS sont majoritairement orientées vers la commande publique.

Par contre, la position économique de Douala témoigne du type d'entreprises (SARL) qui se créent dans la localité.

- **Structure des PME créées selon la typologie d'entreprises**

Selon la typologie d'entreprises, Yaoundé concentre 40,33 % des entreprises de Très Petite taille créées en 2021 et Douala 36,71 %. Les PE quant à elles sont majoritairement représentées dans les villes de Bamenda (25,43 %), de Garoua (16,84 %), de Maroua (15,05 %) et de Bafoussam (13,75 %). Pour ce qui est des Moyennes Entreprises, on enregistre 2 créations en 2021, soit une dans la ville de Douala et une à Maroua.

Graphique 5: Répartition des PME créées en 2021 par Région selon la typologie d'entreprise



Source : MINPMEESA, nos calculs

Selon les données du RGE-2, le taux de mortalité des TPE est le plus élevé (45,6 %) par rapport aux autres types d'entreprises. La prédominance des TPE dans la ville de Yaoundé justifie également le niveau de mortalité de ce type d'entreprises dans cette ville de part leur activité principalement orientée vers la commande publique.

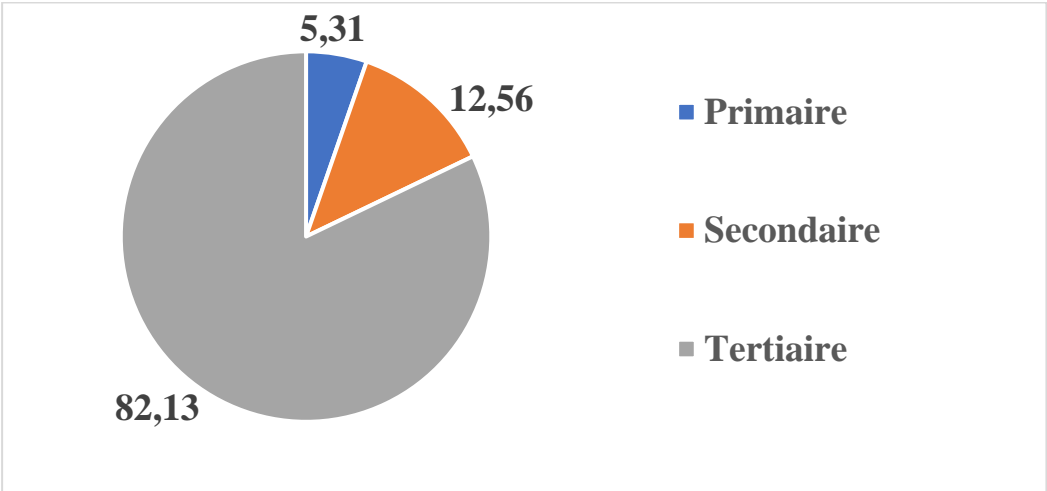
- **Structure des PME créées selon le secteur d'activité**

Tout comme la structure de l'économie présente le secteur tertiaire comme le plus représentatif dans la catégorisation des entreprises par secteur d'activité au Cameroun¹, les PME créées en 2021 sont majoritairement du secteur tertiaire (82,13 %). Cette structure renseigne sur la vulnérabilité des entreprises et leurs capacités de résister aux chocs ; en effet le secteur le plus touché par la pandémie à Covid-19 est celui des services. Il en ressort que la structuration actuelle telle que présentée est très loin des standards des pays émergents. La convergence vers

¹ Données du RGE-2

lesdits standards nécessite de poser des actions fortes qui déclencheront le processus de transition de notre Economie vers ces standards de référence.

Graphique 6: Répartition des PME créées en 2021 selon le secteur d'activité (%)

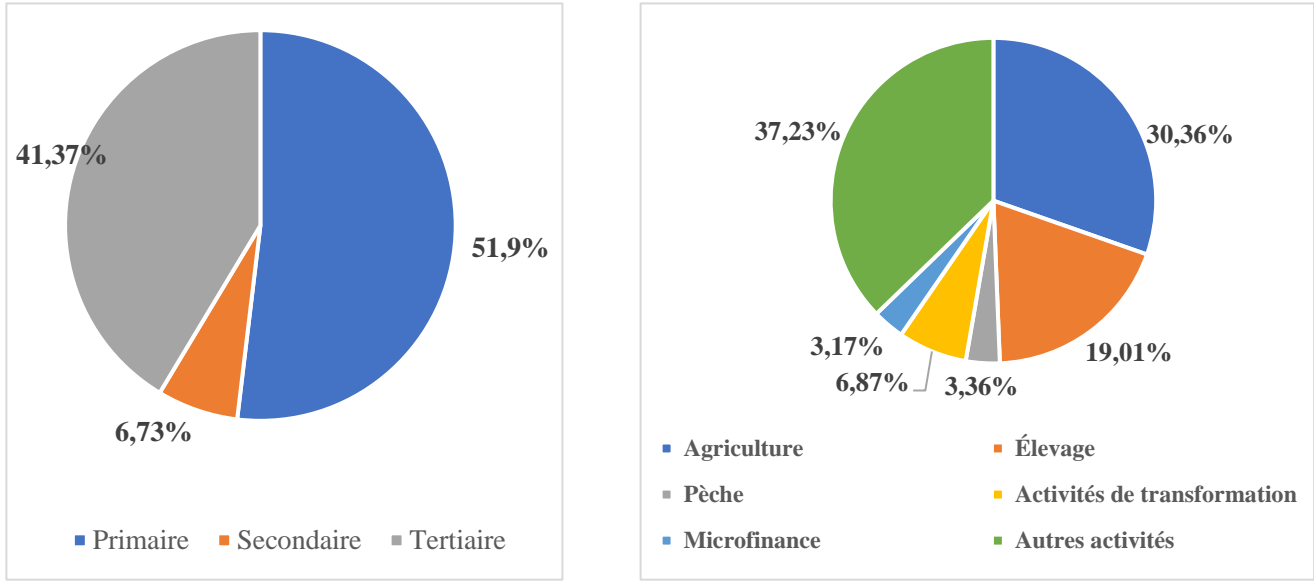


Source : CFCE 2021, nos calculs

2. Démographie des créations des Organisations de l’Economie Sociale

Bien que la définition de la politique sur l’économie sociale soit du ressort du MINPMEESA, ces acteurs notamment les GIC et les sociétés coopératives ont cette particularité de se faire enregistrer dans les services déconcentrés du MINADER. Ainsi en 2021, on recense 2 052 OES enregistrées sur l’étendue du territoire hormis la Région de l’Extrême-Nord et du Sud-Ouest ; ce nombre enregistre une baisse de 34,93 % par rapport à 2020 pour les Régions dénombrées.

Graphique 7: Répartition des OES créées selon le secteur d'activité et selon la branche d'activité



Source : MINADER 2021, nos calculs

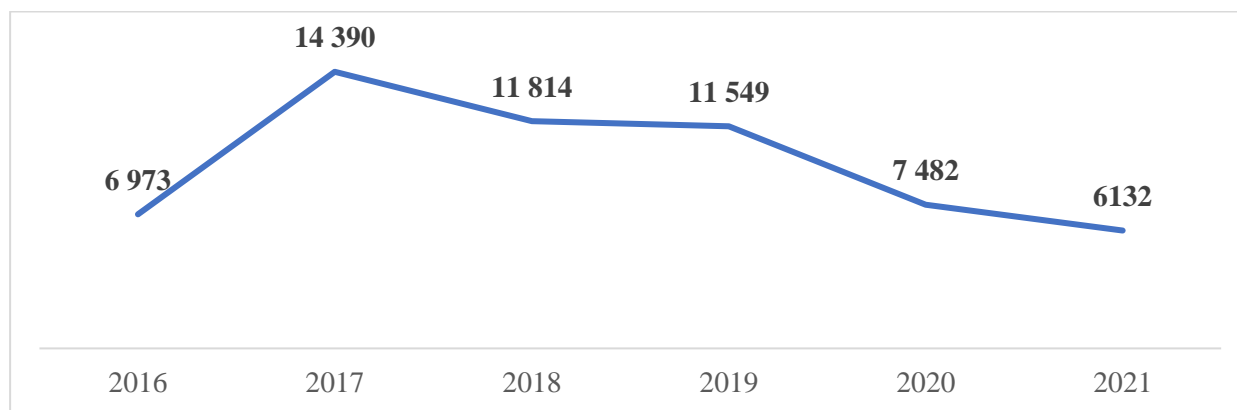
En 2021, environ 52,73 % des OES enregistrées exercent dans l’Agriculture, l’Elevage et la Pêche. En conséquence, les activités ces acteurs de l’économie sociale sont principalement orientées vers agro-pastorale et la pisciculture.

Aussi, les OES sont concentrées dans le secteur primaire (41,37 %) contrairement aux PME qui sont dominées par le Tertiaire (82,13 %). Ces créations sont majoritairement portées par les Région de Sud (36,74 %), de l’Adamaoua (21,64%), de l’Est (12,67 %).

3. Structure des enregistrements des Artisans dans les Bureaux communaux

L’artisanat est aux termes de la loi de 2007, constitué de l’ensemble d’activité d’extraction, de production, de transformation, d’entretien, de réparation, de prestation de services essentiellement manuelle et exercée à titre principal. Afin de faciliter la migration du secteur informel vers le formel, les artisans et les entreprises artisanales sont tenus de se faire enregistrer dans le répertoire communal de leur ressort. Ainsi en 2021, on dénombre 6 132 artisans enregistrés dans les registres communaux au Cameroun contre 7 482 en 2020, soit une baisse de 18,04 %.

Graphique 8: évolution des enregistrements des artisans dans les bureaux communaux

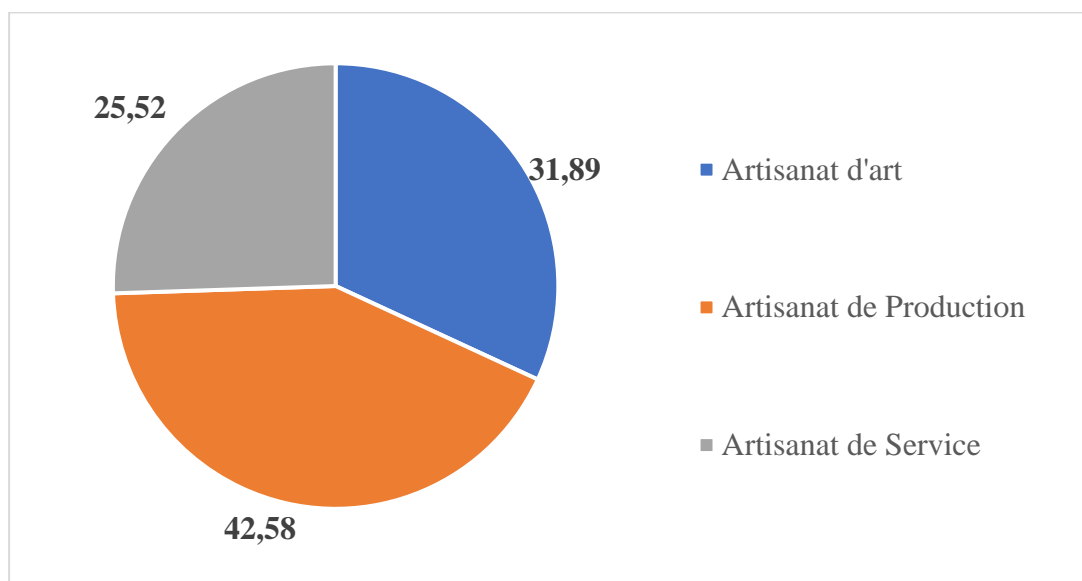


Source : Bureau Communaux d’Enregistrement 2016 – 2021

Depuis 2017, l’on enregistre une décroissance dans l’enregistrement des artisans dans les Bureaux Communaux. Il faut signaler que l’engouement pour les artisans de se faire enregistrer est tributaire de l’organisation des Salons Communaux, Départementaux, Régionaux et du SIARC.

Les mesures de résiliences sanitaires prises pour lutter contre la Covid-19, ont perturbé l'organisation de ces différents Salons où les artisans avaient la possibilité de présenter leur savoir-faire, bénéficier des prix et écouler leurs produits. Il faut également relever que le SIARC qui est biennal, et donc la 7^{ème} édition devrait se tenir en Avril 2020 ; en raison de la présence de la pandémie cette activité d'envergure internationale a connu plusieurs renvois, et ainsi repoussée l'organisation de la sélection des artisans au niveau déconcentré qui se tient un an plutôt. Ce report n'a pas favorisé un enregistrement conséquent des artisans en 2020 et en 2021.

Graphique 9: Répartition des enregistrements des artisans par type d'artisanat (%)



Source : Bureau Communaux d'enregistrement 2021, nos calculs

Au cours de l'année 2021, la plupart des artisans enregistrés dans les bureaux communaux dans les Régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral et du Nord ont déclaré avoir pour activité principale l'artisanat de production. Les artisans exerçant dans l'artisanat d'Art sont plus représentés dans les régions de l'Ouest et du Sud.

Chapitre 2 : Situation économique

L'année 2021 a été marquée par une reprise progressive après les effets de la Covid-19 en 2020. Cette reprise est principalement due à l'atténuation des mesures de résilience sanitaire et à l'effectivité des mesures de soutien à l'économie notamment la subvention CAS Covid.

1. Synthèse de la situation économique du Cameroun en 2021

Courant l'année 2021, après une baisse de la croissance du PIB (qui a atteint 0,5 % en 2020), l'économie camerounaise a connu une croissance du PIB estimée à 3,5 %² qui est nettement supérieure au taux de croissance du PIB des autres pays de la sous-région CEMAC (en moyenne fixé à 1,3 %). On doit cette nette augmentation d'une part, à la reprise économique mondiale favorable à l'exportation des principales matières premières, et d'autre part aux préparatifs pour accueillir la coupe d'Afrique des Nation tenue en début d'année 2022 qui a permis de stimuler la consommation privée à travers la poursuite des constructions et la densification de l'offre du secteur de l'industrie, de l'agriculture et de l'Hôtellerie. Aussi, les mesures de soutien à l'économie face à la Covid-19 (exonération d'impôts et taxes, subventions) ont contribué à maintenir en activité les entreprises en cours de fermeture.

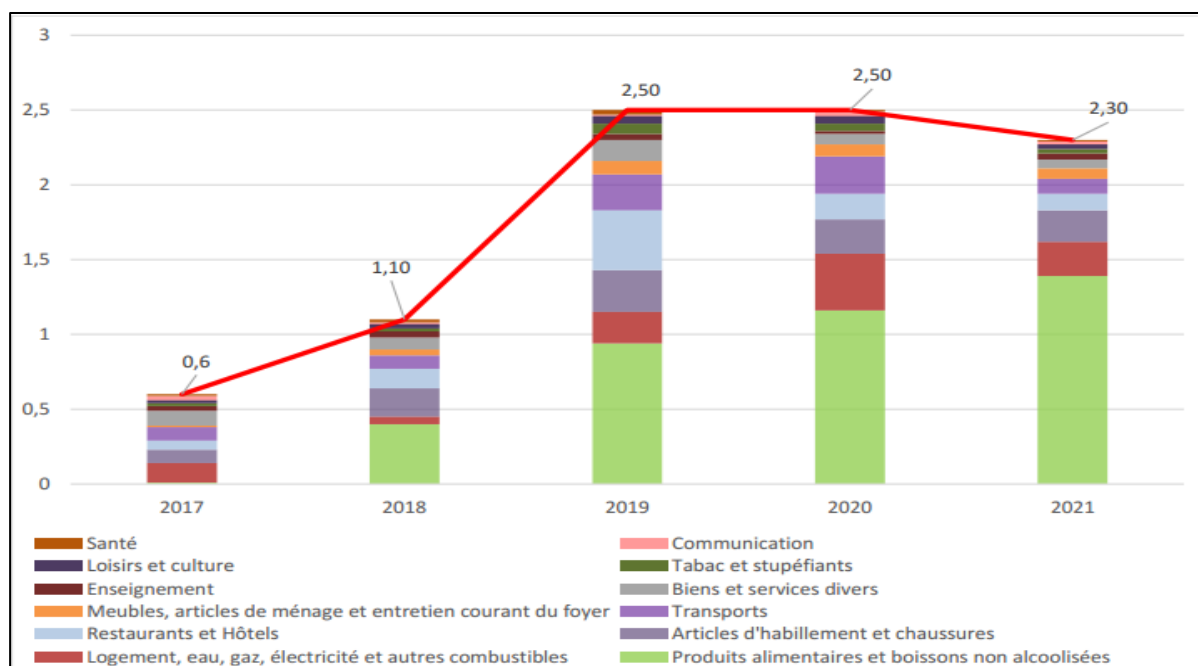
La balance commerciale du Cameroun au cours des trois premiers trimestres de l'année 2021 est évaluée à -836,2 Milliards de FCFA ce qui est déficitaire.

2. Niveau d'inflation

Le taux d'inflation connaît une croissance depuis 2017 (0,6 %), porté par le renchérissement des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées dont la contribution à l'inflation totale atteint 1,39 points de pourcentage en 2021. Toutefois, ce taux (2,3 % en 2021) est en dessous du seuil de convergent CEMAC qui est de 3 %. Cette croissance en 2021 est moins accentuée par rapport à celle de l'année 2020 (+2,5).

² Estimation du Fonds Monétaire International

Figure 1 : Contribution des fonctions de consommation à l'inflation totale



Source : INS, 2021

Notons que le niveau des prix des produits alimentaires continuellement en hausse est tributaire de la hausse des prix du pain et céréales, du poisson et fruits de mer, ainsi que du niveau du prix des huiles, des graisses et de la viande. La production de ces différentes spéculations reste insuffisante par rapport à la demande nationale. En effet, les céréales pour la fabrication du pain font parties des 10 produits les plus importés depuis 2015 ; et pour ce qui est des Poissons et fruits de mer, la production moyenne annuelle est évaluée à 250 000 tonnes pour une demande de 500 000 tonnes par an.

En 2021, l'inflation est portée par les produits d'importation par rapport à 2020 où elle était influencée par les produits locaux.

Tableau 2: Evolution de l'inflation selon l'origine du produit

Origine du produit	2017	2018	2019	2020	2021
Local	0,6	0,7	2,6	2,6	2,2
Importé	0,4	2,0	2,2	2,4	3

Source. INS Cameroun

Pendant les années 2017, 2019 et 2020 les produits locaux coutent plus chères que ceux importés. En effet, avec la fermeture des frontières pour endiguer la pandémie à covid-19, qui a restreint le déplacement des biens et des personnes, les spéculations ont joué en faveur du renchérissement des produits locaux. Par contre en 2018 et 2021 ce sont les produits importés qui coutent plus chères. La contribution des produits importés à l'inflation pour l'année 2021 se justifient entre autres par l'ouverture progressive des frontières.

3. L'import/substitution et la made in Cameroon dans un contexte inflationniste

L'accumulation du déficit de la Balance Commerciale et l'inflation croissante des produits alimentaires de grande consommation constituent une menace majeure à l'éclosion des unités industrielles. Avec le renchérissement des coûts des produits qui constituent pour la plupart la matière première à transformer par les industries, le volume de financements à mobiliser pour l'implémentation de ces unités devient de plus en plus important dans ce contexte d'inflation.

Toutefois, le Cameroun dispose de lignes de financement ouvertes par les PTF dans le cadre du soutien au secteur privé sinistré par les affres de la pandémie à Covid-19. Il va ainsi s'agir de les rendre plus efficace en les orientant vers des projets de densification de l'offre nationale en produits de consommation de masse dont le pays dispose d'un avantage comparatif.

Par ailleurs, la tenue de la journée de Coopération et de Partenariat organisée par le Ministère en Juillet 2021 a été de mettre en exergue l'ensemble des leviers, mécanismes et instrument de coopération et de partenariat à même d'accompagner le secteur privé vers l'industrialisation ; tant est que le Cameroun est membre de plusieurs organisations à vocation économique et sociale dont les clauses ne suggèrent point d'autarcie. La mise en œuvre des projets inscrits dans le plaidoyer à l'issue de cette journée constitut de prime à bord un élément essentiel dans cette démarche de coopération et de partenariat.

Chapitre 3 : Défis et perspectives pour les PMEESA

La politique d'import/substitution voulue par la stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) place le secteur des « Industries et Services » au centre de la nouvelle dynamique de développement. Les PMEESA qui constituent la grande base de l'économie camerounaise sont plus que impliquées dans la mise en œuvre des actions majeures définies par cette stratégie. Ainsi, il est attendu de nos cibles une contribution conséquente aux objectifs fixés à l'horizon 2030.

Pour s'arrimer aux exigences de la SND30, le Ministère a définie de nouveaux programme opérationnels et actions qui visent la densification du tissu économique et la modernisation du dispositif de production. Ces actions bien ciblées visent à mettre en place un écosystème favorable pour que le secteur privé se lance résolument dans des investissements propices pour la transformation structurelle de l'économie nationale. La logique de développement des chaines des valeurs à travers des filières à fort potentiels ciblés par la SND-30 permettra de mobiliser les PMEESA pour la réalisation de cette transformation.

1. Défis pour les PMEESA

L'un des challenges importants pour le MINPMEESA est la maîtrise de la démographie et de l'activité de ses différentes cibles. Outre les données de création consolidées annuellement dans l'annuaire statistique, les enquêtes conjoncturelles faites par le Ministère permettent d'avoir les appréhensions des chefs d'entreprises sur leur volume d'activité, les emplois créés sur le trimestre, la situation de la trésorerie et des investissements, ainsi que les raisons qui justifie les niveaux atteints. Aussi, l'élaboration des notes de perspective sur ces cibles permettent d'adresser des problématiques spécifiques orientée vers des propositions de mesures de politiques publiques en vue d'une part de rendre pérenne l'activité de nos cibles et, d'autre part, de les structurer pour une meilleure contribution à la création de richesses et d'emplois

La création des PME au Cameroun est tributaire des opportunités pour le promoteur de réaliser un Chiffre d'affaires. L'évolution de cette création donne une information sur l'état de l'environnement dans lequel évoluent les PME. Toutefois, le dernier recensement des entreprises ainsi que les études spécifiques sur les PME montrent un niveau de mortalité élevé de ces dernières. Cependant, les chiffres de fermeture d'entreprises et les résultats de ce recensement ne concordent pas en raison du coût de déclaration de fermeture d'entreprise (jusqu'à date, les fermeture/cessation d'activité des entreprises se font pour la plupart dans l'informel).

Les CFCE, les CGA ainsi que les structures sous-tutelles et rattachées sur Ministère travaillent dans l'encadrement des PME depuis leur formalisation administrative pour s'assurer de leur fonctionnement, de l'amélioration continue de leur capacité de production et de la disponibilité des ressources financières pour l'investissement. Tous ces accompagnements ont pour but principal de rendre pérenne les activités de ces cibles. La capitalisation de ses structures dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement opportune.

En effet, le challenge de la transformation structurelle que doit porter les PMEESA repose essentiellement sur la structuration de ces acteurs en prenant en compte les potentialités de chaque localité. Bien que ces cibles soient nombreuses, leurs activités sont majoritairement organisées autour du secteur des services notamment le commerce, et le marché ciblé par ces acteurs reste national. Le changement de structure pour s'arrimer au standard international des pays émergents suggère un accompagnement approprié ; cet accompagnement visera la densification des entreprises à forte valeur ajoutée.

Le Cameroun dispose de potentialités tant le pays est riche en matières premières. Cependant, au regard de l'états des infrastructures, du niveau d'exportations de ces matières premières, les acteurs économiques déplorent les difficultés d'approvisionnement en ces biens dans le cadre de leur activité. Dans le SND30, des actions ont été définies pour palier à ces contraintes.

Au-delà d'assurer la disponibilité de la matière première et la production des substituts des produits importés, il est intéressant de mettre l'accent sur les aspects liés à la compétitivité des produits proposer par nos cibles. Ces actions viseront la mise en place des facilités de commercialisation de ces derniers à travers le commerce équitable.

2. Perspectives pour les PMEESA

Pour mieux contribuer à l'atteinte des objectifs de croissance à l'horizon 2030 et faire face à l'inflation croissante observée depuis 20217, les PME, les artisans et les acteurs de l'Economie Sociale sont interpellés aussi bien la densification de leur production de matière première agricoles que dans leur transformation.

La SND30 a identifié 9 sous-secteurs prioritaires sur lesquels l'attention sera portée sur la décennie en termes de politiques publiques. Le MINPMEESA a fait l'option première de centraliser ses efforts sur le développement de trois filières notamment l'Agro-industrie, le Coton-Textile-Cuir-Confection, et la Forêt-Bois

A cet effet, au courant l'année 2022, le MINPMEESA à travers son programme 044 intitulé « **Transformation et Modernisation Unités de Production** » s'attèle à la réalisation des études pour la structuration de ses acteurs dans 3 filières identifiées. Ces études ont pour objectif de définir des actions dans l'accroissement de la production et de la productivité des PMEESA de chaque filière. Autrement dit, il s'agira de définir des facilitations pour l'émergence des PMEESA productrices dans ces filières.

Aussi, pour la mise en œuvre du Plan Train-my-generation, le MINPMEESA envisage de proposer un plan de développement de certains métiers artisanaux ciblés pour migrations des acteurs du secteur informel ne disposant pas de qualification dans leur domaine d'activité, mais jouissant d'une grande expérience dans la matière, vers le secteur formel.

Par ailleurs, dans l'optique de mobiliser des financements pour accompagner les actions à définir et de tirer parti des compétences et expériences des pays partenaires au développement, le MINPMEESA a entrepris au cours de l'année 2021 l'organisation d'une Journée de Coopération et de Partenariat. Un document plaidoyer contenant un ensemble de Plans et de Projets (37) dans le domaine des PMEESA à besoin de financement. La mise en œuvre de ces projets permettra d'une part de répondre mettre en place des mécanismes permettant le changement de structure des PMEESA, et d'autre part d'accompagner nos acteurs dans le processus d'industrialisation. Tout ceci pour une meilleure contribution du MINPMEESA aux quatre (04) piliers stratégiques identifier par la SND30.

Conclusion

Le stock des entreprises au Cameroun est estimé à 324 889 dont 324 250 PME. La structure de ses acteurs n'a pas fondamentalement changé depuis le RGE-2 notamment avec la concentration des entreprises dans les deux métropoles Douala et Yaoundé, une prépondérance des entreprises individuelles et des PME exerçant dans le Tertiaire.

Les données démographiques sur les PMEESA montrent que les niveaux d'enregistrement des PME et des acteurs de l'Economie Sociale au cours de l'année 2021 ont été plus importants que ceux de l'année 2020 ; par contre on note une décroissance dans la création des UPA depuis 2017 dans les Bureaux Communaux d'Enregistrement.

L'année 2021 constitue pour le MINPMEESA une année de référence dans la conception de sa nouvelle cartographie des programmes opérationnels pour s'arrimer aux nouvelles orientations gouvernementales recensées dans la SND30 à lui formulées, en faveur de la transformation structurelle de l'économie camerounaise. Les implications pour le MINPMEESA sont plurielles ; favoriser la densification du tissu industriel camerounais, contribuer au développement d'un secteur privé productif et faciliter l'accroissement de la contribution des PME à la formation du PIB.

Par ailleurs, l'année 2021 a connu l'organisation d'une pléthore de journées promotionnelles en faveur des PME (JNPME), des acteurs de l'Economie Sociale (JNES) et des Artisans (SIARC). Elle a porté la 1^{ère} Edition des Journées de Coopération et de Partenariat. Ces différentes journées ont permis la mobilisation des différentes cibles du MINPMEESA et des PTF autour des thématiques portées vers la recherche des opportunités visant le financement, la structuration et la compétitivité des PMEESA.

Bien que le taux d'inflation ait connu une baisse en 2021 par rapport à l'année précédente, les coûts des matières premières et de certains produits de consommation de masse sont en hausse permanente. Le Gouvernement dans son ambition d'accorder une priorité à la politique nationale d'import-substitution devrait adopter davantage des mesures à la fois globales et ciblées en fonction de la dynamique du marché pour procéder à une régulation précise afin d'assurer l'approvisionnement des marchés et freiner toute hausse déraisonnable des prix, ainsi qu'empêcher la transmission de la hausse des prix mondiaux aux prix nationaux à la consommation.

En perspective, Bien que l'année 2022 ait été secoué par la crise Russie-Ukraine qui constituent deux pays potentiels d'approvisionnement de céréales, de produits pétroliers et gazier, on peut conclure sous les hypothèses (i) de l'approvisionnement ininterrompu des marchés en produits de grande consommation, (iii) de la poursuite de la contraction des prix mondiaux des denrées

alimentaires les plus échangés (céréales, huiles, viande, sucre et produits laitiers) (iv) et de l'absence de tout autre choc majeur à l'exemple du Covid-19 que les ambitions du Cameroun en faveur du « mix import-substitution et de promotion des exportations » devrait atteindre leur paroxysme à l'horizon souhaité.

Annexe

Annexe 1 : Equipe de rédaction

Supervision générale	Coordination générale	Coordination technique	Equipe technique de rédaction
S.E M. Achille BASSILEKIN III	Monsieur TCHANA Joseph	M.BOBBO MAMOUDOU	Mme TCHANA Sylvie
		Mme TCHANA Sylvie	Mme. NGAFFO Manuela
			Mme JOUBAIDA ALI
			M. N'NOUH Samuel